

GROUPE DE TRAVAIL

DU 19 MARS SUR LES ÉLECTIONS EN DREETS/DRIEET

Que dire de ce groupe de travail. Tout d'abord, réalisé en audio/visioconférence avec plusieurs dizaines de participants, il a été extrêmement difficile à suivre et c'est un euphémisme : comment pouvait-il en être autrement ?

Par ailleurs, il n'avait de GT que le nom, car les OS n'ont reçu aucun document préparatoire. A ce sujet et notamment sur les chiffres des effectifs, les représentants de l'administration ont répondu qu'ils n'étaient pas d'accord avec les chiffres du Ministère de l'Intérieur. Pas de chiffres non plus sur la répartition Hommes/Femmes. Pour illustrer le manque de fiabilité des chiffres des effectifs, il a été donné un exemple où il y a un écart de 41 ETP à la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine.

En outre, comment l'administration peut-elle organiser des élections 5 mois après la création des DREETS/DRIEET et en pleine pandémie ?

Concernant le vote, l'administration impose le vote électronique et propose une date entre le 23 et 30 septembre : la parution d'un décret impose que le vote soit réalisé avant le 1^{er} octobre.

Ces dates engendrent une préparation des listes en plein été, ce qui n'est pas acceptable. Par ailleurs, le vote électronique repose sur un marché triennal (couvert jusqu'en 2023) avec 3 lots :

- 1) Les listes électorales doivent être fiables. Il a été fait appel à un data Scientist et c'est la société TNP Consultant qui a été retenue ;
- 2) Pour la solution de vote en elle-même : c'est la société Voxaly-Docaposte (fusion de 2 sociétés) qui le réalisera ;
- 3) Pour la sécurité et l'expertise indépendante , c'est la société Demaeter qui a été retenue.

La CNIL a demandé à ce qu'un expert indépendant suive les élections.

Pour ces élections, il sera fait appel à un DATA Center à Marseille et à un deuxième de secours à Aix-en-Provence.

Les listes de messagerie seront vérifiées via SIRHIUS-RH et Renoir-RH. Il n'y aura pas de protocoles préélectorales car les textes ne le prévoient pas pour les services déconcentrés.

Pour la CFTC FINANCES, l'administration, en se précipitant dans l'organisation de ces élections, n'est pas à la hauteur d'un dialogue social constructif, dialogue qui aurait dû se faire avec une véritable consultation des organisations syndicales et de vrais échanges pour que ces élections, somme toute prématurées, se passent dans les meilleures conditions possibles. Un prochain GT, si on peut l'appeler ainsi, initialement prévu le 20 avril, sera avancé à une date encore inconnue.

PRESSE CFTC : CONTACT

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com